

René Lew,
les 9 janvier-7 février 2014,
pour le livre *Équivocités, récursivité et imprédictivité*

Annexe

Définitions de la récursivité

L'exemple princeps d'une définition récursive est celle du signifiant selon Lacan :
« un signifiant représente un sujet pour un autre signifiant ».

1. *Est récursive une fonction qui ne se définit qu'à se prendre en compte elle-même (en tant que definiendum) dans le definiens.*

Elle se fonde ainsi sur sa propre mise en jeu dans sa définition ; elle s'articule à elle-même pour se définir, en se distinguant néanmoins d'elle-même, puisqu'elle est dédoublée comme terme à définir et terme définissant (définitoire). Elle s'assure d'elle-même comme étant son propre référent ; par là elle se distingue aussi d'elle-même. Aussi une fonction récursive adjoint-elle venant au concept à la base du zéro (non-identique à soi-même) le concept situé à la base de l'un (identique à zéro).

2. *Est récursive une fonction récurrentielle qui ne se fonde que de sa propre récurrence.*

En se fondant sur ce qu'elle n'est pas encore pour en assurer son devenir, elle développe sa récurrence, qui la définit par rétroaction.

3. *Est récursive une fonction d'hypothèse appelée à l'existence par les conséquents qu'elle induit, c'est-à-dire selon une conditionnelle irréaliste opérant depuis un après-coup rétrogradant.*

Pour se fonder de ses conséquents une fonction ne vaut d'abord qu'en tant qu'hypothèse ; par après, les conséquents de cette hypothèse l'appellent à l'existence pour s'en assurer réellement. Elle se distingue ainsi d'elle-même, comme hypothèse et comme antériorité des conséquences de cette hypothèse, en étant au total et de manière décalée le produit de l'hypothèse qu'elle fut au départ.

4. *Est récursive une fonction qui ne se définit qu'à partir de son domaine d'existence intensionnelle.*

Soit cette intension (inaccessible) rend cette fonction simplement insaisissable, soit on l'appréhende par l'effet en retour, rétrogradant, de ce qu'elle aura induit comme objets validant son appréhension extensionnelle (ou, dit autrement, son domaine d'appréhension extensionnel, bien entendu extrinsèquement saisissable, mais qu'il faut déconstruire pour en re-susciter l'intension.

5. *Est récursive une fonction qui ne tire son existence que de la retrogrédience de ses transformés extensionnels sur son intension.*

C'est là une façon de souligner que la progrédience d'un lien de cause à effet ne va pas sans la dialectique qu'il entretient avec la retrogrédience de ces conditions extrinsèques, extensionnelles, sur la raison intensionnelle qui les aura déterminées.

6. *Est récursive une fonction qui se détermine de sa propre activité.*

C'est souligner le caractère (voire la « substance ») fonctionnelle et de là temporelle d'une fonction qui s'assure de son opération intrinsèquement active.

7. *Est imprédictif ce qui ne comble pas le vide signifiant qui le compactifie.*

L'hypothèse de départ est un vide qui compactifie en s'y intégrant ce qu'il est censé produire de façon extensionnelle comme monde objectal.

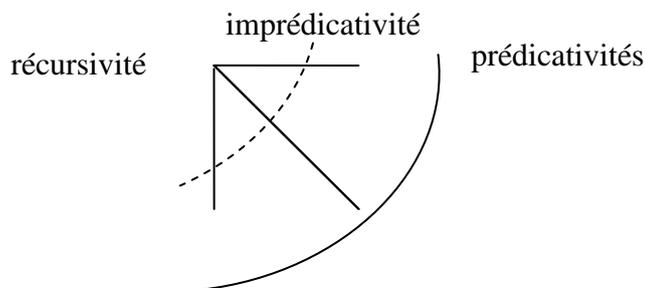
8. *Est imprédictif ce qui se passe de fondement extrinsèque.*

De là une fonction récursive opère imprédictivement en ne s'appuyant sur rien d'autre que sur cette activité elle-même.

*

Ces définitions sont toutes équivalentes et s'étayent de leur caractère littoral, asphérique, dialectique et intensionnel.

De là le schéma suivant :



où l'imprédictivité est littorale. Ce schéma exprime en d'autres termes la condition suivante :

	(fonction en intension → (fonction en intension → fonction en extension)),
où la	(fonction en intension → (fonction en intension → fonction en extension)),
est	extrinsèque intrinsèque extrinsèque
en tant que	nomination opération saisie.
Soit	(récursivité → (imprédictivité → prédictivités)).

Au total est bien imprédictif ce qui ne comble pas le vide signifiant qui le compactifie.